

COMITE DE JUMELAGE
CHAMPAGNE AU MONT D'OR – VILLANUEVA DE CASTELLÓN

Champagne au Mont d'Or le 29 octobre 2015

Siège : Hôtel de Ville
10 rue de la Mairie
69410 – CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Tél. : 04 72 52 06 06 – Fax : 04 78 64 93 88

Agrément « Jeunesse et Sports » n° J69.08.0179

e-mail : coju69410@gmail.com

www.coju.org

Compte rendu du Conseil d'Administration du 06 octobre 2015

(salle de Convivialité de l'Espace de Loisirs du Coulouvrier)

Présents : Bernard DEJEAN Geneviève BENSAM Michelle VAUQUOIS
 Chantal BELLA Odette BUTTIGIEG André BESANÇON
 Michelle ACHARD Sylviane GUILMART Monique BESANÇON
 André MILIAT

Absents excusés : Brigitte ARLABOSSE (pouvoir à André Miliat)
 Véronique GAZAN (pouvoir à Geneviève Bensiam)

Absent : Khorem MAJEUR

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 31 mars 2015
 2. Bilan de la fête du Jumelage du 14 juin 2015
 3. Bilan du voyage en Espagne du 20 au 24 août 2015
 4. Bilan du forum des Associations du 05 septembre 2015
 5. Arrêté des comptes de l'exercice 2014-2015
 6. Cotisation annuelle 2016-2017
 7. Cours d'espagnol année scolaire 2015-2016
 8. Présentation des activités 2015-2016
 9. Réception des espagnols en septembre 2016 – 25^{ème} anniversaire
 10. Site internet
 11. Questions diverses.
-

Point 1 : Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 31 mars 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.



Point 2 : Bilan de la fête du jumelage du 14 juin 2015

Une bonne participation, malgré le handicap du mois de juin : 179 inscrits, 177 ont participé (2 absents).

Comme il y avait un tournoi de foot au stade, 20 personnes du club de foot ont pris leur repas au stade.

Deux autres personnes ne pouvant être sur Champagne le 14 juin, nous ont acheté la paëlla qui leur a été livrée le lendemain.

Il y avait donc 155 personnes à l'Espace Monts d'Or : 147 adultes et 8 enfants

Le bilan détaillé de cette activité est joint en Annexe 1

Point 3 : Bilan du voyage en Espagne du 20 au 24 août 2015

Nous avons été accueillis chaleureusement par nos amis espagnols, tous les participants à ce voyage ont été enchantés par l'accueil dans les familles, aussi bien les adultes que les jeunes. Le maire de Villanueva de Castellón, d'abord un peu réservé (peut-être un brin de timidité ?), s'est rapidement montré enthousiaste. Les rapports entre les maires de nos 2 communes, qui se voyaient pour la première fois, ont été très cordiaux.

Hormis une panne du bus à l'aller, qui a généré ensuite des retards en cascades dûs à des problèmes législatifs et administratifs (6h ½ de retard à l'arrivée), le voyage s'est bien déroulé, et les participants ont apprécié les fêtes des « Moros y Cristianos ».

- 58 personnes inscrites au voyage :

29 personnes pour le coju, dont 6 jeunes de 6 à 12 ans

29 personnes pour le foot, dont 18 jeunes de 8 à 13 ans

soit 34 adultes et 24 jeunes.

- 3 absents au départ : 2 adultes coju et 1 jeune foot => 55 personnes ont participé au voyage (les 2 adultes ont eu leurs frais remboursés par l'assurance du coju)

- 9 personnes ont rejoint Villanueva par leurs propres moyens, 8 sont revenues par leurs propres moyens => donc 46 personnes dans le bus à l'aller, et 47 au retour.

TRANSDEV nous a consenti une remise importante pour nous dédommager du préjudice subit suite à la panne de leur bus (voir bilan du voyage en annexe 2).

Tous les administrateurs notent l'effort important consenti par TRANSDEV qui a sans doute fait le maximum pour nous dépanner rapidement, mais l'incident ayant eu lieu à 5h30 le matin, il a été difficile de trouver un mécanicien à cette heure matinale. De plus, le mécanicien qui est intervenu a dû faire une demi-heure de route pour se rendre jusqu'à nous. Ensuite se sont enchainés les problèmes législatifs (l'amplitude maximum de 18h des chauffeurs prenait fin à 14h15, ceux-ci devaient ensuite respecter une période de repos de durée minimale de 11 h), puis administratifs entre la France et l'Espagne : à midi, Transdev avait trouvé un autocariste qui devait nous récupérer à 14 h, et qui a dû renoncer au dernier moment à cause de ces problèmes administratifs, accentuant encore le retard.

Le bilan détaillé de cette activité est joint en Annexe 2

Point 4 : Bilan du forum des Associations du 05 septembre 2015 :

Meilleur forum depuis de nombreuses années pour le jumelage : 7 cotisations dont 4 nouvelles ont été enregistrées sur le forum, et 2 nouvelles élèves nous ont payé leurs cours



pour l'année.

Jusque là, on n'enregistrait pas de cotisation avant le 1^{er} octobre, ni de chèques de cours. De plus, pour sa fille de 14 ans étudiante au collège J. Ph. Rameau, une maman nous a demandé si on pouvait lui trouver une correspondante qui étudierait le français dans notre ville jumelle, et avec qui elle pourrait correspondre et se recevoir. Nous avons aussitôt pris contact avec Ruben Campos qui recherche cette possibilité.

Point 5 : Arrêté des comptes de l'exercice 2014-2015 :

Très bonne année pour notre association. Michelle ACHARD présente le compte d'exploitation et le bilan de trésorerie (voir documents en annexes 3 et 4), qui font apparaître un excédent de 4143,24 € pour le Comité de Jumelage hors section Langue, et un excédent de 223,70 € pour la section Langue, soit un total excédentaire de 4366,94 €.

Sur le compte d'exploitation, dans la rubrique « voyage en Espagne », nous avons oublié de préciser le montant de la subvention municipale exceptionnelle pour le voyage des jeunes de 1250 € (inclus dans les 5857,25 € de recette). Nous corrigeons ce document en conséquence.

Point 6 : Cotisation annuelle 2016-2017 :

Comme chaque année, l'Assemblée Générale devra fixer le montant de la cotisation pour le prochain exercice (2016/2017).

Le Conseil d'Administration est donc consulté pour définir la proposition à soumettre au vote lors de l'Assemblée Générale du 03 novembre 2015.

Trois axes de réflexion sont proposés :

- 1- Le montant de la cotisation est à 13 € par an et par personne depuis l'exercice 2008/2009. Cela fait donc 8 ans qu'elle est à 13 € (elle était à 12 € auparavant). Le Bureau propose une cotisation à 15 € à partir de l'exercice 2016/2017.
Décision du CA : proposer de rester à 13 €, car si on passe à 15 €, cela ne changera pas grand-chose à notre trésorerie, et on prend le risque de diminuer le nombre d'adhérents.
- 2- Reste-t-on sur une cotisation par personne, ou prévoit-on une cotisation familiale ?
Décision du CA : rester sur une cotisation individuelle.
- 3- Lors de l'AG de novembre 2014, une adhérente avait demandé que la cotisation soit plus élevée pour les habitants des communes autres que Champagne. Après en avoir débattu, la position du Bureau et du CA y est opposée : l'essence même du jumelage est de s'ouvrir vers l'extérieur, on verrait une contradiction à faire une différence entre les champenois et les non champenois.

Point 7 : Cours d'espagnol année scolaire 2015-2016 :

Trois cours sont assurés :

- débutants le mercredi de 17h à 18h30 à la salle Maurice Jourdan : 11 élèves inscrits, dont 2 ne se sont engagés que sur le 1^{er} trimestre, soit 9,67 élèves en moyenne sur l'année.

- intermédiaire le mercredi de 15h15 à 16h45 à la Mairie annexe : 7 élèves inscrits, dont 3 ne se sont engagés que sur le 1^{er} trimestre, soit 5 élèves en moyenne sur l'année.

- conversation le mercredi de 18h35 à 20h05 à la salle Maurice Jourdan : 6 élèves inscrits, 6 élèves en moyenne sur l'année.

- Au total : $11 + 7 + 6 = 24$ élèves inscrits, **20,67 élèves en moyenne sur l'année.**

L'équilibre financier est atteint avec 17,57 à 18,67 élèves en moyenne sur l'année, en fonction d'une augmentation ou non du salaire du professeur, et d'une prise en compte ou non d'une mutuelle santé.

Si de nouveaux élèves devaient encore s'inscrire au cours « débutant », il deviendrait souhaitable de dédoubler ce cours. Pour conserver l'équilibre, il faudrait 24 à 25 élèves-année (si 4 des élèves engagés sur 1 trimestre prolongent leur engagement sur l'année, on serait à 23,33 élèves-année).

Pour l'immédiat, on reste prudent, et on attend de voir l'évolution. En tout état de cause, notre trésorerie n'est pas menacée.

Les 3 cours sont assurés par le même professeur que l'an dernier : David.

Notre effectif actuel est donc en augmentation de 71,4 % en nb d'élèves (de 14 à 24), et de 73,7 % en nb d'élèves-année (11,9 à 20,67) par rapport à l'an dernier, et il reste un potentiel d'augmentation avec ceux qui ne sont engagés que sur 1 trimestre.

Point 8 : Présentation des activités 2015-2016 :

- *Assemblée générale* : mardi 03 novembre 2015

- *Marché de Noël les 12 et 13 décembre 2015*, avec vente des oranges de Villanueva :
Notre souhait pour le stand : sur la **place de la Liberté**, le plus près possible de l'entrée de la boulangerie Desmolles.

Nous pourrions bénéficier du véhicule de la mairie pour réceptionner les oranges chez Tradif : voir disponibilité avec les Services Techniques.

André Miliat demande à Bernard Dejean si l'autorisation de servir de la sangria permet également de vendre de la sangria à emporter (bouteilles de 1 l et ½ l). Bernard Dejean se renseigne et nous informera.

- *Soirée Tapas* le samedi 30 janvier 2016 au CPM, suivie d'un spectacle de flamenco. Nous sommes en train de valider avec une troupe dont Michelle et Sylviane ont vu leur spectacle en juin, pour un coût d'environ 500 €. Nous comptons sur une participation de la mairie, comme l'an dernier pour la location du film. Pour permettre une plus grande convivialité, Bernard Dejean propose que nous utilisions l'EMO plutôt que la salle Paul Morand (dans la mesure où il serait disponible) : nous pourrions ainsi recevoir plus de monde, et on pourrait installer des tables pour que les participants puissent consommer en regardant le spectacle. André Miliat doit voir la faisabilité avec Mélanie Morel à la mairie.

Comme l'an dernier, la soirée tapas sera précédée d'une vente d'oranges de notre ville jumelle. Cette vente aurait lieu le dimanche 24 janvier 2016 (le dimanche devrait être plus porteur que le samedi).

- *Journée Marche et Paëlla* le dimanche 22 mai 2016 à l'EMO.



- Réception des espagnols en septembre 2016.

* Chaque activité, à partir du marché de Noël inclus, sera faite sous le signe du 25^{ème} anniversaire du jumelage. Un logo va être créé à cet effet.

Point 9 : Réception des espagnols en septembre 2016 – 25^{ème} anniversaire :

La venue des espagnols à Champagne en septembre 2016 sera l'occasion de faire une grande fête dans la commune du vendredi au dimanche soir. Nous souhaitons faire participer un maximum d'associations champenoises, 5 sont déjà prêtes à participer :

- Campanella
- Mélodie Champagne
- Champagne Loisirs : exposition peinture par les « Talents de Champagne »
- Champagne Sport Football
- Association Philatélique Ouest Lyonnais.

Il est proposé de prendre contact avec Christian Cochard de l'UNI.C.A.CH pour envisager une semaine espagnole chez les commerçants.

D'autres idées sont à développer : nous devons y travailler dessus dès novembre 2015.

Voir avec Ruben pour définir les dates rapidement.

Point 10 : Site internet :

André Miliat donne les statistiques de visites sur notre site internet :

Nb de visites depuis le 04/02/2015 : 3630 au 17/09, 3815 au 06/10.

Du 19/08 au 16/09, soit 29 jours : 136 visiteurs, 517 visites, et seul le 12/09 n'a pas eu de visiteur. Moyenne = 4,7 visiteurs / jour et 17,8 visites / jour.

Ce constat est encourageant, il nous faut continuer à faire vivre ce site en temps réel.

Point 10 : Questions diverses :

André Miliat repose la question du statut des Administrateurs représentant la municipalité.

Bernard Dejean confirme que, le bien géré par l'association, (le jumelage de nos deux communes), étant un bien communal, rien ne s'oppose à ce que des élus puissent participer de façon active au conseil d'administration. Cependant, il considère qu'il ne peut pas demander aux élus de cotiser à une association qui gère un bien communal. Il est donc convenu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire (en même temps que l'AGO du 03 novembre) pour modifier les statuts qui n'imposeraient plus la cotisation aux administrateurs de la municipalité.

La séance est levée à 22h45.

COMITÉ DE JUMELAGE
CHAMPAGNE AU MONT D'OR - VILLANUEVA DE CASTELLÓN
Siège : Hôtel de Ville
169410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Tél. 04 72 52 06 06 - www.coju.org

Le Président
André MILIAT

Pièces en annexe :

- Annexe 1 : Bilan de la fête du jumelage du 14 juin 2015
- Annexe 2 : Bilan du voyage en Espagne du 20 au 24 août 2015
- Annexe 3 : Compte d'exploitation de l'exercice 2014/2015
- Annexe 4 : Bilan de trésorerie de l'exercice 2014/2015